

Criton 50 d-e

**Prosopopée des Lois (2)  
La Cité est ta mère**

(50d) (...) « Φέρε γάρ, τί ἐγκαλῶν ἡμῖν καὶ τῇ πόλει ἐπιχειρεῖς ἡμᾶς ἀπολλύναι ; Οὐ πρῶτον μὲν σε ἐγεννήσαμεν ἡμεῖς καὶ δι' ἡμῶν ἐλάμβανεν τὴν μητέρα σου ὁ πατήρ καὶ ἐφύτευσέν σε ; Φράσον οὖν , τούτοις ἡμῶν τοῖς νόμοις τοῖς περὶ τοὺς γάμους μέμφη τι ὡς οὐ καλῶς ἔχουσιν ; »

« Οὐ μέμφομαι », φαίην ἄν.

« Ἀλλὰ τοῖς περὶ τὴν τοῦ γενομένου τροφήν τε καὶ παιδείαν ἐν ἧ καὶ σὺ ἐπαιδεύθης; ἢ οὐ καλῶς προσέταπτον ἡμῶν οἱ ἐπὶ τούτῳ τεταγμένοι νόμοι παραγγέλλοντες τῷ πατρὶ τῷ σῶ σε ἐν μουσικῇ καὶ γυμναστικῇ παιδεύειν ;

- Καλῶς, φαίην ἄν.

**Vocabulaire dans l'ordre du texte :**

φέρε γάρ :eh bien, voyons! Allons!

ἐγ-καλέω,ῶ : reprocher, réclamer

πρῶτον μὲν : d'abord

γεννάω,ῶ : engendrer, enfanter

λαμβάνω\* : prendre, recevoir

φυτεύω : planter, engendrer

φράζω : expliquer, indiquer (Hom. méditer)

γάμος,ου (ὁ) : mariage

μέμφω +Δ : reprocher, blâmer

γενόμενος, ου (ὁ) : l'enfant

τροφή, ῆς (ῆ) : la nourriture

παιδεία, ας (ῆ) : éducation

προσ-τάττω : ordonner, assigner

\*τάττω : ranger, établir, prescrire

παρ-αγγέλλω : annoncer, enjoindre, recommander

μουσική, ῆς (ῆ) : musique, arts libéraux, culture

γυμναστική, ῆς (ῆ) : gymnastique

**Vocabulaire par ordre de fréquence :**

**Fréquence 1**

γάμος,ου (ὁ) : mariage

λαμβάνω\* : prendre, recevoir

πρῶτον μὲν : d'abord

φέρε γάρ :eh bien, voyons! Allons!

**Fréquence 2**

ἐγ-καλέω,ῶ : reprocher, réclamer

προσ-τάττω : ordonner, assigner

\*τάττω : ranger, établir, prescrire

φράζω : expliquer, indiquer (Hom. méditer)

### **Fréquence 3**

μέμφω +Δ : reprocher, blâmer

παιδεία, ας (ή) : éducation

τροφή, ῆς (ή) : la nourriture

### **Ne pas apprendre**

γεννάω, ῶ : engendrer, enfanter

γενόμενος, ου (ό) : l'enfant

γυμναστική, ῆς (ή) : gymnastique

μουσική, ῆς (ή) : musique, arts libéraux, culture

παρ-αγγέλλω : annoncer, enjoindre, recommander

φυτεύω : planter, engendrer

### **Grammaire :**

φημί : l'optatif présent

l'impératif aoriste

**Criton 50d: traduction au plus près du texte**  
Prosopopée des Lois (2)

Eh bien, voyons ! qu'est-ce que tu nous reproches, à nous et à la cité, pour entreprendre (*littéralement* : quoi nous reprochant... tu entreprends...) de nous anéantir ? D'abord, ne t'avons-nous pas engendré, nous, et, par notre intermédiaire, ton père n'a-t-il pas pris ta mère <comme épouse> et ne t'a-t-il pas conçu ? Explique donc : reproches-tu quelque chose à ces lois parmi nous qui concernent (au sujet du) le mariage, dans la pensée qu'elles ne sont pas bonnes ? »

- « Je ne <le> reproche pas », dirais-je.
- « Mais à celles qui concernent la nourriture (les soins) de l'enfant, et l'éducation dans laquelle tu as été, toi aussi, éduqué ? Celles d'entre nous qui sont établies sur cela ne prescrivent donc pas bien, en ordonnant à ton père de t'éduquer dans la musique et dans la gymnastique ? »
- « Elles sont bonnes », dirais-je.

**Criton 50d Traduction H Petitmangin, ed de Gigord, Paris 1936**

(...) « Dis-nous : quel grief as-tu donc contre nous et contre la cité, pour que tu essaies de nous anéantir ? Ne t'avons-nous pas premièrement mis au monde ? N'est-ce pas par notre intermédiaire que ton père a épousé ta mère et t'a donné ainsi naissance ? Explique-toi : as-tu quelque reproche à adresser à celles d'entre nous qui concernent le mariage et les considères-tu comme défectueuses ? » - « Je n'ai rien à leur reprocher, dirais-je. » - « Mais alors, blâmes-tu celles qui règlent les soins à donner à l'enfance et l'éducation que toi-même tu as reçue ? étaient-elles mauvaises, les prescriptions des lois qui concernent cet ordre de choses, lorsqu'elles faisaient un devoir à ton père de t'instruire dans la musique et dans la gymnastique ? » - « Ces prescriptions étaient louables », répondrais-je.